



Devis pour une Action de Formation (art L.6313-1 CT)

N° du devis MODÈLE DE DEVIS SHIATSU FAMILIAL
100H / 2022-23

Association l'Art du Toucher

17 rue Lisfranc 75020 Paris
France

Client
MODÈLE DE DEVIS FORMATION

Date du devis : 08 août 2022

Cursus : Formation Cursus Court Shiatsu (3 stages minimum)

Désignation	Code Module	Qté	PU	Remise	Montant HT
Initiation au Shiatsu 7 heures de formation sur 1 journée Le 4 septembre 2022	INIT	1,00 Unité	110,00	10,00%	99,00
Shiatsu Face et Dos (Niveau 1) / 34 heures Sessions au choix 1) Les 28-30 octobre & 18-20 novembre 2022 2) Les 4-5 février & 27 févr-1er mars 2023	S1	1,00 Unité	550,00	10,00%	495,00
Réflexologie plantaire thaïe / 21 heures Sessions au choix 1) Les 10-12 décembre 2022 2) Les 5-7 mai 2023	RP	1,00 Unité	450,00	10,00%	405,00
Shiatsu sur table / 21 heures Sessions au choix 1) Les 27-29 janvier 2023 2) Les 17-19 mars 2023	ST	1,00 Unité	450,00	10,00%	405,00
Shiatsu du visage / 14 heures Sessions au choix 1) Les 17-18 septembre 2022 2) Les 18-19 février 2023	SV	1,00 Unité	300,00	10,00%	270,00
RÉVISIONS SHIATSU "PRATIQUES GUIDÉES" Cours de 3 heures encadrés, en collectif GRATUITS Organisés 1 fois par mois Participation sur réservation	PG	1,00 Unité	0,00	0,00	0,00
Sous-total					1.674,00
Total					1.674,00€

PUBLIC

Le cursus s'adresse à toute personne intéressée dans la découverte du Shiatsu

FINALITÉ

Réaliser des séances dans un but non professionnel (cadre familial) pour le bien-être général de son entourage proche

MODALITÉS DE FINANCEMENT

Règlement d'Acompte de 30% lors de l'inscription : 540.00 €

Solde à régler dès le 2ème mois de formation

- 6 versements mensuels de 210.00 €

Coût d'adhésion annuelle

ART DU TOUCHER (20.00 €)

Parcours sans certification

Vous obtenez une attestation de suivi de votre parcours "Shiatsu familial"

Coordonnées bancaires :

Banque: 10278 Guichet N°6050 N° compte : 20053941 Clé: 12

IBAN: FR 76 1027 8060 5000 0200 5394 112 - BIC: CMCIFR2A

Crédit Mutuel, domiciliation CCM Paris 20 ST FARGEAU, 24 rue de la Py, 75020 Paris

Titulaire du compte : Association l'Art du Toucher, 17 rue Lisfranc, 75020 Paris

Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem). Une indemnité complémentaire pourra être réclamée, sur justificatifs, lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire.

Organisme exonéré de TVA (Code général des impôts article 261-4-4°)

ASSOCIATION LOI 1901 - N° Siret : 45323639000036

N° Agrément de formation : 11754040675 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.